



BASSINS

**Séance
24.06.2026**

Communications Municipalité

Préavis 08/24 - Eclairage public

Réception des travaux signée le 11 décembre 2025

	CHF
Montant du préavis	178'000.00
Montant total des travaux	173'233.50
Solde	4'766.50

Amortissements (CHF 4'331) à partir de 2026, sur 40 ans

PROJECTION DE REFECTION DES CHEMINS FORESTIERS- 2026-2035

(sous réserve de modification de priorité, opportunité et de l'état de dégradation des chemins dans le temps)

(sous réserve des programmes de subvention et des moyens budgétaires qui y sont alloués)



Préavis 08/25

Chemin	Longueur (m)	Année Projetée	Budget estimé
Chemin du crot	650	2026	95 000
Chemin des gorges de Moinsel (goudron)	400	2026	73 000
Boucle Pralets-Bassine (Pralets - Mt sala)	1270	2027	116 840
Cul de sac des Pralets	200	2027	18 400
Chemin du braconnier (Magnin)	560	2028	51 520
Chemin des gorges de Moinsel (hors goudron)	420	2029	63 840
Chemin des Esserts Chevaliers	1400	2030	128 800
Chemin des Indévis du Milieu	510	2031	46 920
Boucle Pralets-Bassine (Mt sala - Leipes))	900	2032	82 800
Chemin de Mt-Sala	350	2032	32 200
Chemin de Lorette (Mondion)	700	2033	64 400
Chemin du Camping	280	2034	25 760
Chemins du réservoir	1320	2035	121 440
Chemin de la Glientze	1320	2036	121 440
Chemin de La Chanélaz	610	2037	56 120
Chemin de la Tanne à l'Ours	690	2038	63 480
Cul de sac bois de la Bassine	240	2039	22 080
Cul de sac des Leipes	200	2040	18 400
Chemin de la Cbe de Begnins	510	2041	46 920
Chemin de la Cbe Corbeaux	235	2042	21 620
Chemin du pavillon de Moinsel	520	2043	47 840
Concept desserte - Bois des Ministres		?	
Concept desserte "Jubillet"		?	
	13 285.00		1 318 820

Chemin des Gorges

Compte tenu des futurs travaux de liaison du réseau d'eau potable entre les communes d'Arzier-Le Muids et de Bassins, nous sommes contraints de modifier le tronçon du chemin des Gorges initialement prévu pour l'entretien durant cette saison.

En effet, nous préférons reporter cette intervention jusqu'à l'achèvement du chantier, afin d'éviter toute dégradation liée au passage des poids lourds et des engins de chantier.



Chemin des Pralets

En accord avec l'inspecteur des forêts et notre garde-forestier, nous avons décidé de prendre le même plan financier pour un tronçon du chemin des Pralets, en direction du Mont Sala.



Réfection de la route du Ravin

La DGMR informe que les travaux de réfection de la route du Ravin, actuellement limitée à 40 km/h, seront réalisés au cours de l'année 2027 et non cette année comme initialement prévu.

Ce report est dû à la fermeture de la Route Blanche entre Gingins et St-Cergue, en raison d'importants travaux en cours sur ce tronçon.

Bâtiment communal

A la suite d'une exigence du SCAJE, une isolation phonique a été installée dans une salle utilisée par l'UAPE (en face du bureau communal).

Montant non prévu au budget d'environ CHF 5'000.

A voir si ce montant pourrait être attribué aux comptes UAPE 2026 et non aux comptes de la Commune.

25/06/2026



Ancienne grande salle



Des problèmes d'étanchéité de la terrasse de l'ancienne grande salle ont engendrés des fuites d'eau dans le local "cantine".

Le coût de ces travaux non budgétés s'élève à environ CHF 8'000

Inscriptions rentrée 2026 – 2027

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin avant école	21	22	19	17
Moment de repos	11	10	9	8
Groupe 1-3 P	35	35	35	28
Groupe 4-8 P	22	19	24	21

Pour rappel, les autorisations délivrées par le Canton sont respectivement de

- Ancienne grande salle 35 enfants maximum
- Salle verte 24 enfants maximum

79 enfants inscrits au total

Pour 59 familles

(Bassins 39, Le Vaud 10, Marchissy 5, Burtigny 4 et Longirod 1)

Structure d'accueil (jardin d'enfants)



BASSINS

Inscriptions rentrée 2026 – 2027

Lundi matin	Mardi matin	Jeudi matin
3	8	8

Changement de salles

Au vu du nombre d'inscriptions, il y aura une rotation de salle.

Le groupe 1–3P sera accueilli dans l'ancienne grande salle

Le groupe 4-8P sera accueilli dans la salle verte (qui va changer de nom)

Les deux espaces seront aménagés en conséquence durant la fermeture estivale.

Espace Gasser



La réfection du couvert annoncée dans le budget 2026 a été effectuée entre la semaine dernière et cette semaine.

Nous pouvons constater qu'il était temps d'intervenir au vu de l'état des pieds très abimés par les fourmis et l'usure du temps



Nos aînés

Une sortie en Gruyère fin septembre est en cours d'organisation. Au menu: une visite de la fabrique de chocolat Cailler à Broc, une halte-repas à Gruyères ainsi qu'une visite de la fromagerie de Pringy. Plus de précisions arriveront fin juillet-début août et les inscriptions auront lieu jusqu'à début septembre.



Chalet du Mondion

Les travaux de rénovation du chalet ont repris ce printemps.

La fosse à purin et la salle de traite sont terminées. Cette dernière juste à temps pour la montée à l'alpage...

Les travaux de toitures devraient reprendre à la fin juin-début juillet.



Chalet de la Chaumette

Les travaux de rénovation de la salle à manger du chalet sont terminés et la salle est opérationnelle. Il reste toutefois à installer la nouvelle porte ainsi que la fenêtre.

Avant...



Après.....



Chalet de la Chaumette



La Romande Energie

Commune de Bassins

- ✓ 1. Réparer les dégâts des routes causés par les raccordements
- ✓ 2. Émettre une note de crédit pour l'électricité consommée par le CAD depuis 2019
- ↻ 3. Réduire d'environ 40 kCHF/an le montant de chaleur par rapport aux contrats initiaux
- ↻ 4. Prendre en charge le forfait de raccordement, environ 36 kCHF
- ✓ 5. Adresser un courrier à la commune pour éliminer les causes de litige
- ✓ 6. Libérer les montants retenus pour le DDP et pour la reprise des centrales
- ↻ 7. Analyser un contrat de mécénat pour soutenir la piscine
- ✓ 8. Faire une offre attractive de PAC aux propriétaires immobiliers (Pervenches)
- ✗ 9. Éviter dans la mesure du possible l'installation d'un accumulateur à côté de la piscine
- ✓ 10. Œuvrer de bonne foi dans le cadre de cet accord

- ↻ 1. Autoriser les travaux nécessaires
- ↻ 2. Autoriser l'accumulateur (si nécessaire) et une cheminée réhaussée à la piscine
- ✓ 3. Octroyer un espace dans le bâtiment communal pour la nouvelle centrale à Mazout
- ✓ 4. Autoriser le déploiement du réseau
- ↻ 5. Supprimer les clauses relatives à la cogénération et à l'extension du réseau
- ✓ 6. Œuvrer de bonne foi dans le cadre de cet accord

Evolutions positive des finances. Effort à poursuivre.

	2021	2022	2023	2024	2025
Charges	-574'288.76	-600'046.04	-663'017.76	-677'066.07	-634'000.00
Revenus	107'905.72	264'563.58	330'597.76	375'367.54	441'000.00
Neutralisation des amortissements	100'000.00	55'000.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00
Neutralisation des intérêts	21'855.86	33'580.68	31'660.40	29'766.80	-
Déficit d'exploitation	-344'527.18	-246'901.78	-200'759.60	-171'931.73	-93'000.00

Arrêt Waterpolo (Acquatics)



BASSINS

**Merci de votre
attention**

